



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 27 mars 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 7 octobre 2009

Burkina Faso

Barrage de Bagre



Date d'inscription	7 octobre 2009
Site numéro	1874
Coordonnées	11°34'57"N 00°41'13"E
Superficie	36 793,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le barrage de Bagré est un lac artificiel permanent, situé dans le secteur phytogéographique nord-soudanien. La zone se caractérise par une pluviométrie moyenne annuelle de 950 mm avec les mois les plus pluvieux se situant entre juillet et septembre. Les températures sont élevées dans l'ensemble, avec une moyenne annuelle supérieure à 28 °C.

C'est le domaine des savanes dégradées qui présentent fréquemment un faciès agreste. On y rencontre :

- la savane arbustive constituée d'espèces telles *Piliostigma reticulatum*, *Balanites aegyptiaca* et *Ximenia americana* et d'anciennes jachères des terroirs agricoles de Tamboussé et Djaminé au sud de Béguédo.
- la savane arborée relictuelle, se caractérisant par l'absence des cultures et composée d'espèces ligneuses telles que *Lanea acida*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica*, *Khaya senegalensis*, *Acacia albida*, *Acacia gourmaensis*, *Ficus sycomorus*, etc.
- des galeries forestières longeant le fleuve en aval du barrage et composées de *Khaya senegalensis*, *Daniellia oliveri*, *Anogeissus leiocarpus*, *Diospyros mespiliformis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indica*, etc

Les principales communautés animales sont celles des hippopotames, des poissons, des batraciens, des mollusques, des reptiles aquatiques.

Les fonctions les plus importantes de la zone sont : la conservation de la diversité biologique, la lutte contre l'érosion, la rétention d'éléments nutritifs, la protection contre les tempêtes / brise-vent et brise tourbillons, la recharge de la nappe phréatique.

La permanence de l'eau a entraîné le développement de multiples activités socio-économiques autour et sur le plan d'eau du barrage. C'est le cas du projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB) qui contribue l'accroissement de l'activité économique dans le site par l'augmentation de l'investissement privé, la création d'emplois et la hausse de la production agricole. Ce projet devra permettre à terme, la création de 30 000 emplois directs pour 20 000 bénéficiaires dont 30% de femmes et 250 000 bénéficiaires indirects.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Basile Aoupoaouné ADOUABOU et OUATTARA Ibrahim, Université de Ouagadougou, Département de Géographie
Institution/agence	SP/CNDD (Autorité Administrative Ramsar)
Adresse postale	s/c SP/CONEDD 01BP: 6486 Ouagadougou 01 Email: spconedd@fasonet.bf / sp_conedd@yahoo.fr
Courriel	adouaboubasile@yahoo.fr
Téléphone	+226 76 51 50 80
Fax	+226 25 31 64 91

Compilateur 2

Nom	Lamech N. Kaboré (Point focal Ramsar) / Aboubakar Ouattara / Mahamadou Tiendrébéogo/Julien B. Sawadogo
Institution/agence	SP/CNDD (Autorité Administrative Ramsar)
Adresse postale	s/c SP/CNDD 01BP: 6486 Ouagadougou 01 Email: spconedd@fasonet.bf / sp_conedd@yahoo.fr
Courriel	nebyidal@yahoo.fr
Téléphone	+226 76 51 50 80
Fax	+226 25 31 64 91

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année

Jusqu'à l'année

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

Nom non officiel (optionnel)

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Oui (probable)

(Mise à jour) Les changements sont-ils Positifs Négatifs Positifs et négatifs

(Mise à jour) Pas d'information disponible

(Mise à jour) Changements résultant de causes à l'œuvre dans les limites existantes?

(Mise à jour) Changements résultat de causes à l'œuvre au-delà des limites du site?

(Mise à jour) Changements correspondant à la seule réduction des limites du site (p. ex, l'exclusion de certains types de zones humides qui figuraient avant dans le site)?

(Mise à jour) Changements correspondant à l'augmentation seule des limites du site (p. ex., inclusion de types de zones humides différents dans le site)?

(Mise à jour) Décrire tout changement dans les caractéristiques écologiques du Site Ramsar, y compris dans l'application des critères depuis la précédente FDR du site.

Le site a connu des changements aussi bien positifs que négatifs avec cependant un avantage aux changements positifs. On nombres des changements majeures observés, on a :

- l'extension des périmètres aménagés, avec le passage des superficies aménagées et opérationnels de 2657,9 ha en 2006 à 3582 ha en 2016. Actuellement (décembre 2016), 2583 ha sont en cours d'aménagement avec sur la rive gauche du barrage avec une irrigation de type gravitaire, pour les populations locales. La fin des travaux est prévue pour octobre 2017 ;
- la mise ne place d'une zone de pâturage d'une superficie de 7125 ha, dans la zone d'utilité publique avec des forages et des parcs de vaccination ;
- la restauration la restauration d'une partie des berges du barrage (bande de servitude) ;
- la construction d'un centre piscicole, pour réduire la pression sur les ressources du barrage ;
- la réhabilitation et la mise en service du centre écotouristique de Bagré, qui augmente la valeur économique et touristique du site ;
- la construction d'une femme d'élevage de volaille qui compte près de 2000 têtes de poules pondeuses ;

Ces réalisations ont été faites dans le cadre du Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB) dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015). L'objectif général du projet est de contribuer à l'accroissement de l'activité économique par l'augmentation de l'investissement privé, la création d'emplois et la hausse de la production agricole, avec comme résultat attendu, la création de 30 000 emplois directs pour 20 000 bénéficiaires dont 30% de femmes et 250 000 bénéficiaires indirects.

On note toute de même des changements négatifs comme l'ensablement du barrage et le risque de pollution élevé avec le site d'orpillage de Goaga

(Mise à jour) Le changement dans les caractéristiques écologiques est-il négatif, induit par l'homme ET important (au-dessus de la limite de changement acceptable) Oui

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps

Description des limites (optionnel)

Le barrage de Bagré est situé au sud-est du Burkina Faso, sur le fleuve Nakambé. Il appartient aux Régions du Centre-Est et du Centre-Sud. Il est par conséquent à cheval entre deux (2) provinves (Boulgou et Zoundwéogo). Il couvre cinq (5) communes (Bagré, Niaogo, Béguédo, Boussouma et Gomboussougou). On identifie plus d'une vingtaine de villages riverains dont les plus importants sont : Bagré, Petit Bagré, Niagho, Béguédo, Gomboussougou, Yakala, Lenga, Djerma...

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Afrotropical

Autre système de régionalisation biographique

Le système de régionalisation biogéographique est en secteurs et se subdivise selon les zones climatiques comme suit:

- La zone climatique sahélienne
- Secteur sahélien
- Secteur sub-sahélien
- La zone climatique soudanienne
- Secteur de Pendjari-Mékrou
- Secteur du Mouhoun
- Secteur du Plateau Central
- La zone climatique soudano-guinéenne.

cf. GUINKO (1984), FONTES et GUINKO (1995) ; Les Atlas J.A. (2001).

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le site du barrage de Bagré est très riche en biodiversité. Il abrite des espèces ligneuses telles que *Lannea acida*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica*, *Khaya senegalensis*, *Acacia albida*, *Acacia gourmaensis*, *Ficus sycomorus*.
Il constitue aussi un milieu écologique adapté à la reproduction de plusieurs espèces halieutiques, comprenant :

- du phytoplancton avec 32 espèces dont 13 Chlorophyceae, 2 Euglenophyceae, 6 Cyanophyceae, 7 Chrysophyceae, 5 Rhodophyceae ;
- du zooplancton dont huit 8 genres de Rotifères, une espèce de Cladocère, une espèce de *Daphnia pulex* et des Copépodes ;
- du benthos dont une grande variété de bivalves notamment *Caelatura aegyptiaca* ;
- du poisson appartenant à 17 familles 36 genres et 45 espèces : les Claridées ou silures (*Clarias gariepinus*), les Centropomidées ou capitaines (*Lates niloticus*), Osteoglocidae, les Cichlidae (*Oreochromis niloticus*, *Sarotherodon galilaeus*, *Tilapia*).

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Le barrage de Bagré constitue le plus grand stock d'eau permanent, réalisé sur le fleuve Nakambé. Une des vocations de ce site est le développement de la pêche, dans la mesure où il constitue un milieu écologique adapté à la reproduction de plusieurs espèces halieutiques, comprenant :






- du phytoplancton avec 32 espèces dont 13 Chlorophyceae, 2 Euglenophyceae, 6 Cyanophyceae, 7 Chrysophyceae, 5 Rhodophyceae ;
- du zooplancton dont huit 8 genres de Rotifères, une espèce de Cladocère, une espèce de *Daphnia pulex* et des Copépodes ;
- du benthos dont une grande variété de bivalves notamment *Caelatura aegyptiaca* ;
- du poisson appartenant à 17 familles 36 genres et 45 espèces : les Claridées ou silures (*Clarias gariepinus*), les Centropomidées ou capitaines (*Lates niloticus*), Osteoglocidae, les Cichlidae (*Oreochromis niloticus*, *Sarotherodon galilaeus*, *Tilapia zillii*), les Schilberidae (*Schilbe mystus*), les Protopteridae (*Protopterus annectens*), les Characidae (*Brycinus nurse*), - une espèce de crevettes (*Macrobrachium sp*)
- et quelques espèces de grenouilles (*Rana sp.*).

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Richesse spécifique en poisson du lac de barrage de Bagré est liée à la présence de frayères naturelles qui permettent la reproduction, l'alevinage, l'alimentation et le grossissement des poissons.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Khaya senegalensis</i> 	caillédrat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		espèce menacé inscrit sur la Liste rouge de l'UICN et la Liste nationale
<i>Vitellaria paradoxa</i> 	karité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		espèce menacé inscrit sur la Liste rouge de l'UICN et la Liste nationale
<i>Ximenia americana</i> 	Prunier de mer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Arrêté no 2004 -0 19/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière	

Le barrage abrite des espèces végétales menacées comme *Vitellaria paradoxa*, *Khaya senegalensis*. Ces espèces abritent une avifaune importante. Certaines espèces végétales sont devenues très rares sur le site. Il s'agit notamment de : *Acacia elata*, *Bombax costatum*, *Combretum aculeatum*, *Combretum mole*, *Crossopteryx febrifuga*, *Daniellia oliveri*, *Ficus gnaphalocarpa*, *Ficus sp.*, *Grewia sp.*, *Lanea acida*, *Mearua crassifolia*, *Parkia biglobosa*, *Securidaca longepedunculata*, *Terminalia macroptera*, *Ximenia americana*, *Ziziphus micronata*.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7								
Oiseaux																	
CHORDATA/AVES	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Ceryle rudis</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Microcarbo africanus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus spinosus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Brycinus nurse</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Clarias gariepinus</i>	Poisson-chat nord-africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Oreochromis niloticus</i>	Tilapia du Nil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/SARCOPTERYGII	<i>Protopterus annectens</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Sarotherodon galilaeus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Schilbe mystus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Tilapia zillii</i>	Pastenague boulée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																	
CHORDATA/REPTILIA	<i>Crocodylus niloticus</i>	crocodile du Nil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	espèces inscrite sur la liste nationale	espèce vulnérable semi aquatique; il se nourrit d'insectes, poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux, mammifères. le site lui sert de refuge pendant la saison sèche où l'eau tari dans la plupart des retenues d'eau de la zone.
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>	hippopotame	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espèce vulnérable, également menacée par la destruction de son habitat, il trouve des condition idéales dans le site pour passé les dures périodes sèches que connaît la zone.
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

L'hippopotame constitue l'espèce la plus remarquable du site. D'un effectif total estimé à une centaine d'individus, ces animaux qui occupent seulement les zones de bas fond, ont une forte concentration dans les villages de Fougou et de Yakala. Les hippopotames, partie intégrante du complexe écologique du lac du barrage, contribuent à son équilibre. Ils ont co-évolué avec plusieurs espèces de poissons dans la mare sacrée de Lenga; cohabitation qui a permis leur protection et leur reproduction. Sachant que la pêche est l'une des activités économiques de la région, les hippopotames sont donc des animaux précieux qu'il conviendrait de valoriser pour le développement de la pêche: ils rejettent leurs excréments dans l'eau qui la fertilise, en se déplaçant sur le fond, ils remuent la boue et la vase, faisant ainsi remonter des particules fertilisant l'eau, permettant aux poissons de se nourrir. De même, ils constituent un atout, dans le cadre du développement de l'écotourisme dans la zone. Il y a aussi une grande diversité d'espèces de poisson, avec 45 espèces, appartenant à 36 genres et 17 familles: les Claridées ou silures (*Clarias gariepinus*), les Centropomidées ou capitaines (*Lates niloticus*), Osteoglocidae, les Cichlidae (*Oreochromis niloticus*, *Sarotherodon galilaeus*, *Tilapia*).

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Les formations végétales	<input checked="" type="checkbox"/>	On a dans le site, des parcs à <i>Vitellaria paradoxa</i> qui s'étendent dans les champs qui jouxtent le lac de barrage	Les parcs à karité du site du barrage de Bagré sont de très haute valeur pour la conservation de la biodiversité car elles sont constituées d'espèces menacées au plan mondial
Espèces animales	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site abrite une population d'hippopotames avec une forte concentration dans les villages de Fougou et de Yakala	La population d'hippopotames en plus de sa grande valeur socioculturelle et économique, présente une importance de premier ordre pour la conservation de la biodiversité.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La zone du barrage appartient au domaine phytogéographique soudanien et au secteur phytogéographique soudanien septentrional. C'est le domaine des savanes dégradées qui présentent fréquemment un faciès agreste. La savane arbustive constituée d'espèces telles *Piliostigma reticulatum*, *Balanites aegyptiaca* et *Ximenia americana* prédomine et est constituée d'anciennes jachères des terroirs agricoles de Tamboussé et Djaminé au sud de Bèguédo.

Outre la prédominance de la savane arbustive, on rencontre une savane arborée relictuelle se caractérisant par l'absence des cultures et composée d'espèces ligneuses telles que *Lannea acida*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica*, *Khaya senegalensis*, *Acacia albida*, *Acacia gourmaensis*, *Ficus sycomorus*, etc. La présence de la savane arborée s'explique en grande partie par la maladie de l'onchocercose qui avait provoqué la migration des populations vers des endroits non infectés.

Il subsiste encore un lambeau de galeries forestières longeant le fleuve en aval du barrage. Ces galeries forestières, quelque fois très denses, sont composées des espèces comme : *Khaya senegalensis*, *Daniellia oliveri*, *Anogeissus leiocarpus*, *Diospyros mespiliformis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indica*, etc. Dans le milieu humide, comme en zone exondée, le tapis herbacé est assez important et composé d'espèces telles que *Andropogon gayanus*, *Schoenefeldia gracilis*, et *Cymbopogon schoenanthus*.

Les principales communautés animales sont celles des hippopotames (sanctuaire de Woozi), des poissons, des batraciens, des mollusques, des reptiles aquatiques.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Lacs et mares >> O. Lacs d'eau douce permanents		1		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
3: Terres irriguées		2		
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs		1	25500	

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Acacia elata</i>		
<i>Annona senegalensis</i>	Pomme Cannelle du Sénégal	
<i>Bombax costatum</i>		
<i>Combretum glutinosum</i>		
<i>Daniellia oliveri</i>		
<i>Ficus sycomorus gnaphalocarpa</i>		
<i>Lannea acida</i>		
<i>Lannea microcarpa</i>		
<i>Maerua crassifolia</i>		
<i>Mimosa pigra</i>	Amourette	
<i>Parkia biglobosa</i>		
<i>Securidaca longipedunculata</i>		
<i>Terminalia macroptera</i>		
<i>Ziziphus mucronata</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	Accipiter badius					
CHORDATA/AVES	Burhinus senegalensis					
CHORDATA/AVES	Butastur rufipennis					
CHORDATA/AVES	Buteo jamaicensis	Buse à queue rousse				
CHORDATA/AVES	Centropus senegalensis					
CHORDATA/MAMMALIA	Chlorocebus aethiops					
CHORDATA/MAMMALIA	Civettictis civetta					
CHORDATA/AVES	Columba guinea					
CHORDATA/AVES	Coracias naevius					
CHORDATA/AVES	Crinifer piscator					
CHORDATA/AVES	Cursorius temminckii					
CHORDATA/AVES	Dendrocygna viduata					
CHORDATA/MAMMALIA	Erythrocebus patas					
CHORDATA/AVES	Falco ardosiaceus					
CHORDATA/AVES	Francolinus bicalcaratus					
CHORDATA/AVES	Lamprotornis caudatus					
CHORDATA/AVES	Laniarius barbarus					
CHORDATA/AVES	Lybius vieilloti					
CHORDATA/AVES	Milvus migrans	Milan noir				
CHORDATA/AVES	Numida meleagris					
CHORDATA/MAMMALIA	Ourebia ourebi					
CHORDATA/AVES	Poicephalus senegalus					
CHORDATA/AVES	Psittacula krameri					
CHORDATA/AVES	Ptilopachus petrosus					
CHORDATA/AVES	Ptilostomus afer					
CHORDATA/AVES	Streptopelia decipiens					
CHORDATA/AVES	Streptopelia vinacea					
CHORDATA/MAMMALIA	Sylvicapra grimmia					
CHORDATA/AVES	Tockus erythrorhynchus					
CHORDATA/AVES	Tockus nasutus					

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWk: Désert de moyenne latitude (Désert de moyenne latitude)

Le climat est nord-soudanien avec une pluviométrie moyenne de 950 mm par an. Les mois les plus pluvieux se situent entre juillet et septembre. La fin des pluies survient souvent en octobre. Ces pluies sont sous formes d'averses, ce qui provoque une érosion des sols. Les températures sont élevées dans l'ensemble, avec une moyenne annuelle supérieure à 28 °C. La variation saisonnière est différenciée par deux grandes périodes dont l'une de forte chaleur et l'autre avec une fraîcheur relative :

- la période fraîche s'étend de novembre à février. Elle est sous l'influence de l'alizé continental qui souffle sur tout le pays. Les plus faibles températures de cette période sont enregistrées dans les mois de décembre et janvier, avec des moyennes minima respectives de l'ordre de 17,7 °C et 17,8 °C et des maxima de 34,5 °C et 33,9 °C.
- la période de chaleur s'installe à partir de mars et se poursuit jusqu'en juin. Les fortes températures de cette période s'observent au cours de mars et avril.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

FDR pour le Site n° 1874, Barrage de Bagre, Burkina Faso

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le régime hydrographique est calqué sur les précipitations dont les variations influent sur le volume des fleuves et retenues d'eau. Ainsi pendant la saison des pluies, le Nakambé déborde souvent de son lit et stagne dans des dépressions fermées. Dès décembre, le cours du fleuve se réduit à des chapelets de mares. Il faut attendre le mois de mai pour constater une reprise de l'écoulement. La morphologie du relief fait que la vallée du Nakambé constitue le principal collecteur de tout le bassin dont les principaux affluents dans la zone sont le Koulipélé, le Tcherbo, le Doubégué, la Béga, etc. La mise en eau du barrage intervenue en 1992, a permis de régulariser le cours du fleuve en aval où il est désormais fonction des périodes de turbinage alors que bien auparavant, aucun cours d'eau dans la région n'avait un débit permanent. La production d'électricité, l'irrigation et la pêche justifient la disponibilité permanente de l'eau du lac. C'est dans le cours inférieur de ce fleuve qu'a été

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

L'altération des roches précambriennes a donné lieu à des sols ferrugineux et limono sableux en surface, modérément acides. Sur les glacis, les sols ont une texture sableuse en surface, argileuse et imperméable en profondeur. Dans les bas-fonds et sur les terrasses alluviales, les sols hydromorphes sont caractérisés par leur forte teneur en argile du type montmorillonite. La capacité de rétention de ces sols est très élevée; ce qui leur confère un aspect lourd et difficile à travailler avec les moyens dont disposent les paysans de la région. Par contre, ces sols hydromorphes présentent des structures et des textures différentes dans les zones alluviales. Ce sont des sols limoneux très fertiles et favorables à la culture du riz (SOGREAH, 1990). Les sols de la zone sont des sols ferrugineux tropicaux lessivés et des vertisols sur du matériau argileux dans la partie amont du lac. Les sols vertiques qui caractérisent les zones inondées ont un pH compris entre 6,5 et 8,5.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La présence permanente du lac permet au site d'avoir des fonctions telles :

- la création et le maintien d'un microclimat particulier dans ce milieu sahélien où les températures sont généralement élevées ;
- la recharge de la nappe phréatique à travers l'accumulation et l'infiltration de l'eau ;
- la prévention ou la régulation des inondations ;
- la stabilisation de ses berges ;
- le captage des sédiments, car la cuvette du lac constitue la zone de dépôt des alluvions sableux, argileux et limoneux provenant du bassin versant.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Le lac de barrage de Bagré contribue à la recharge de la nappe phréatique.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

FDR pour le Site n° 1874, Barrage de Bagre, Burkina Faso

Une accréation ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

pH = 7,2 à 7,6 ; Na : 8,9 mg/l ; Potassium K++ = 7 mg/l.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(EOD) Conductivité de l'eau 92uS/cm

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il ya une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

La grande différence différence entre le site et les régions environnantes est liée à l'aménagement de l'espace. L'occupation de l'espace dans le site est planifié et ordonné alors qu'elles est plus ou moins anarchique dans la région environnante. L'utilisation des terres est également différente selon que nous soyons dans le site ou dans la zone environnante.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	

Dans le site:

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Au plan culturelle, on retrouve les religions monothéistes (islam, christianisme) et les religions traditionnelles dominées par le culte du Woozi. Le culte du génie de la mare, Woozi, pourrait être considéré comme celui d'une entité unificatrice de l'ethnie bissa. Ce culte n'est pas réservé seulement aux initiés : les étrangers ont les mêmes droits que les bissa. Selon cette tradition, le génie de la mare accorde des enfants à tous ceux qui lui en demandent qu'ils soient peulh, mossi ou d'ailleurs*.

Il existe cinq sites culturels dans le refuge :

Site 1 : représenté par deux pierres. Le nom du rite accompli toute l'année est le «Pikoya » ; objet : recherche d'appui et de bénédictions auprès des ancêtres ;

Site 2 : un baobab. Le nom du rite accompli tous les trois ans en début d'hivernage est le «silmandé » ; objet : recherche d'appui et de bénédictions auprès des ancêtres ;

Site 3 : une Colline. Le nom du rite accompli tous les trois ans en début d'hivernage est le «talkossé », objet : recherche d'appui et de bénédictions auprès des ancêtres ;

Site 4 : petit baobab sous lequel est posée une pierre plate. Le nom du rite accompli une fois l'an à la fin d'hivernage est le «sigua » ; objet : recherche d'appui et de bénédictions auprès des ancêtres avant la chasse ;

Site 5 : deux pierres sous un petit baobab. Le nom du rite accompli est le «zoumpabo » ; objet : recherche d'appui et de bénédictions auprès des ancêtres.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le site de Bagré, avant la mise en eau en 1993 était exploité, et l'est toujours, en cultures maraichères (calebasse puis oignon) par le groupe ethnique bissa. Cette ethnie y avait des hôtels de sacrifices sur les berges de la rivière Nakambé et y protégeait des hippopotames et des caïmans. Il existait des rites de protections de la flore et la faune ripicoles afin de maintenir la reproduction des espèces.

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- Droits de propriété : Etat
 - Droits d'accès : libre accès sur le périmètre hydroagricole ; l'accès au site hydroélectrique est conditionné à une autorisation de la SONABEL.
 Les exploitants ont un droit provisoire de jouissance (cf. : R.A.F). Les problèmes liés au foncier et au droit d'accès sont dus à une promiscuité, car cette pression humaine autour du site provoque des conflits entre agriculteurs et éleveurs d'une part puis entre autochtones et migrants d'autre part. Ces derniers s'installent d'une façon anarchique sur les terres cultivables.
 b) dans la région voisine :
 La terre appartient toujours à l'Etat (cf. RAF), mais la population rurale (ethnie bissa et immigrants mossi et peulh principalement) ont tacitement jouissance des terres pour l'agriculture et l'élevage).
 En aval du site, des zones aménagées par l'Etat sont valorisées par l'agrobusiness.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Le barrage de Bagré relève du Ministère de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques Tutelle administrative de gestion de l'aménagement hydroagricole : Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB), pour la gestion et l'encadrement technique des agriculteurs sur les aménagements hydroagricoles.
 Tutelle d'encadrement technique pour la production de l'électricité : SONABEL.
 Par ailleurs, la communauté est organisée en groupements et coopératives par village au niveau de la zone agricole, pastorale et piscicole. Chaque groupement est composé de 100 chefs d'exploitations. Il existe 16 villages (10 villages sur la rive droite et 6 villages sur la rive gauche), donc 16 groupements villageois. Il est prévu que les groupements villageois se fédèrent pour former des coopératives pour la gestion des périmètres.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

ZERBO Karim Chef de l'Unité Technique du PHIE de Bagré

Adresse postale:

Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB),
 03 BP 7037 Ouagadougou 03.

Adresse de courriel:

karzerbo@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Aquaculture marine et d'eau douce	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

L'analyse diagnostique faite par OUEDRAOGO et OUADBA (1998), a révélé que la construction du lac a engendré d'immenses potentialités tant pour la biodiversité que pour le développement local. Cette analyse a aussi montré que les ressources naturelles sont menacées par :

- la forte concentration de la population en aval du lac qui dégrade ces ressources,
- le développement des maladies liées à l'eau,
- la dispersion des troupeaux d'hippopotames, ce qui entraîne la destruction des champs et les berges du lac,
- le manque de concertation dans la gestion et le développement des ressources.
- le manque d'un cadre de suivi et évaluation des actions de développement entreprises
- la forte pression sur l'utilisation de l'eau dont l'accès est libre.

Dans la région voisine du site, on note particulièrement une plus grande forte concentration humaine et une forte occupation des berges du fleuve Nakambé en amont. Cette occupation des berges du fleuve est caractérisée essentiellement par la présence de cultures maraîchères, le piétinement de la régénération par les animaux domestiques du fait du surpâturage, l'émondage de certaines espèces (*Mitragyna inermis* et *Balanites aegyptiaca*) pour le bétail, la coupe de bois de chauffe et de service pour les ménages. Les corolaires de ces pratiques se caractérisent par un engorgement accéléré du fleuve, résultant d'une érosion accentuée des sols sur les berges empiétées. L'utilisation des engrais chimiques et des pesticides pour les cultures maraîchères constitue également une source de pollution des eaux du cours d'eau. En outre, l'activité de pêche est encrée dans les mœurs des populations, et les pratiques utilisées par ces dernières sont très dommageables aux ressources halieutiques et à l'écologie du fleuve.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées

Autre:

- la gestion des eaux du barrage,
- la gestion des terres de la zone (les périmètres irrigués et les terres agropastorales),
- la gestion des forêts et la gestion de la faune,
- la gestion des ressources halieutiques,
- le développement des activités de recherche sur les écosystèmes de la zone et leur transfert aux différents utilisateurs,
- l'élaboration d'un programme de boisement et de restauration des sols,
- la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire, dont les principaux instruments (RAF, PANE (Plan d'Action National pour l'Environnement), PNF (Politique Nationale Forestière) vont régir la mise en œuvre du plan de développement local durable,
- l'adoption et l'application effective des plans d'aménagement des refuges locaux de la faune, dans le souci de pacifier la cohabitation avec la faune protégée (crocodiles et hippopotames) ; confère document du projet de la construction du sanctuaire du Woozi/UICN/BRAO.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Ce volet d'activités connaît un essor particulier ces dernières années, dû surtout à l'intervention du PROGERF sur le site. Ce projet a en effet une approche participative de gestion durable des ressources du barrage. Ainsi, les actions mises en œuvre concernent entre autres :

- La sensibilisation et l'organisation des populations riveraines sur la gestion des ressources (eau, poisson, forêts, faunes, sols) du barrage. Cela a abouti à la mise en place de quelques Comités de gestion des berges du barrage dans certains villages ;
- L'organisation de deux ateliers de concertation sur les mesures de protection et gestion durable des berges et plans d'eau en 2007 avec les différents groupes d'acteurs et les communes ;
- L'organisation de deux campagnes médiatisées respectivement en 2006 et 2007 sur la protection des berges, suivies d'opérations populaires de plantation d'arbres composés d'essences locales adaptées au site. A l'occasion, des dépliants et teeshirts ont été distribués.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

- la mise en place d'un suivi écologique du lac,
- la mise en place d'une structure de gestion concertée et de suivi de l'évolution de l'état de la zone.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

BALIMA (J. O.), 1998 - Application du SIG à la cartographie de l'occupation des terres et de la Distribution de la population en Amont de Bagré. Mémoire de maîtrise, Département de Géographie, Université de Ouagadougou, 96 p.

GUILLOBEZ (S.), 1978. Les milieux vertiques du bassin de la Volta blanche dans la région de Bagré (Haute-volta), in Agronomie tropicale IRAT janv. – Mars, n°1, pp. 23-39.

GUINKO Sita ; 1984, Végétation de la Haute-Volta. Thèse présentée à l'Université de Bordeaux III. U.E.R. Aménagement et ressources naturelles – 2 volumes 394 pages ; illustrée.

OUEDRAOGO Maxime, OUADBA Jean Marie ; Octobre 1998. Le Lac de Barrage de Bagré. Quelle Stratégie pour un Développement Local durable ? p 30.

PELLISSIER André ; Octobre 1989 ; Inventaire et Plan d'Exploitation de la Retenue de Bagré (Province du Boulgou) ; p, 45.

SALEY Hamidine ; 2005 ; Gestion de l'interface écologique faune/population pour un développement local durable : cas des hippopotames du lac du barrage de Bagré. Mémoire de fin d'étude, IDR – Université polytechnique de Bobo Dioulasso. 95 p.

SOCREGE ; Avril 1999 ; Etude des Potentialités Halieutiques et Elaboration d'un Plan de Gestion Durable des Ressources Piscicoles du Lac Artificiel de Bagré ; p 96 ; annexes.

YANOOGO Isidore ; 2003 ; Les impacts socio-économiques de la pêche à Bagré. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Ouagadougou. 93 p.

Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) ; Mai 2001 ; Développement Local Durable de la Zone du Projet de Bagré et Gestion de l'Environnement ; Communication présentée lors de l'Atelier tenu à Tenkodogo du 21 au 26 Mai 2001 ; p, 17.

MOB ; Avril 2000 ; Fiche Technique du Projet Hydroagricole de Bagré ; p, 2.

MOB ; Août 2000 ; Fiche Technique de Présentation du Projet Hydroagricole de Bagré ; p2.

MOB ; Août 2004 ; Développement durable de la zone du Projet Bagré et gestion de l'environnement ; 12 p.

Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ; 2004 ; Plan d'aménagement du refuge local de Woozi Province du Boulgou 2005-2009. 90 p.

Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ; Août 2005 ; Plan d'aménagement participatif du Périmètre Aquacole d'Intérêt Economique (PAIE) de Bagré (Août 2005 – Juillet 2008). 48 p.

Programme GIRE ; Mai 2000 ; Le Bilan des Ecosystèmes Humides et de leur Vulnérabilité ; version provisoire.

UERD, 1996. Etude de l'impact du barrage de Bagré et de ses aménagements sur l'état de santé des populations.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Entrée du centre écotouristique de Bagré (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



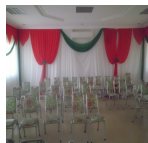
Vue de la cours du centre écotouristique (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Vue de la piscine et du hall de réception du centre écotouristique (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Logements du centre écotouristique (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Salle de conférence du centre écotouristique (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Aire de jeu pour enfant (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Espace de loisir du centre écotouristique (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Vue de la ferme d'élevage de volaille (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Environ 2000 poules pondeuses dans la ferme (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Oeufs produits dans la ferme (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)



Retour de pêche, avec près de 40 kg de poisson dans la pirogue (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)

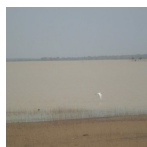


« le faux capitaine » ; une des espèces de poisson présente dans les captures des pêcheurs (Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016)

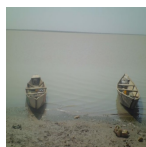
FDR pour le Site n° 1874, Barrage de Bagre, Burkina Faso



Des pêcheurs sur leur pirogue (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Vue du barrage (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Vue du barrage avec des pirogues de pêcheurs (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Débarcadere (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Plantation d'eucalyptus au bord du barrage (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Parc à karité (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Périmètre de riziculture (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Riziculture avec un système d'irrigation gravitaire (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)



Vanne pour évacuation du trop plein d'eau du barrage (*Aboubakar OUATTARA, 09-12-2016*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2009-10-07